



MAIRIE DE

GRAMBOIS

COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE
du conseil municipal du 4 juillet 2018

Aménagement entrée de ville - Conventions Conseil départemental — Conseil régional

Aménagement Entrée de ville

Le maire explique les différents travaux : limitation de vitesse, aménagements routiers. Compte tenu des travaux réalisés conjointement avec le Département, il y a lieu de signer une convention. Le Département remboursera la commune à hauteur de 12 200 € HT.

Accepté à l'unanimité.

Aménagement arrêt de bus

Sur le même principe qu'avec le Département, il y a lieu de signer une convention avec la Région PACA pour le financement des travaux de création d'un quai PMR pour les transports. Accepté à l'unanimité.

Convention d'hébergement — Renfort gendarmerie

Comme tous les ans les renforts sont hébergés à la maison familiale de la Tour. Environ 450 euros. Accepté à l'unanimité.

Règlement local de publicité — Groupement de commandes

La gestion en est faite par le PNRL. Il y a lieu de faire une révision de ce règlement et le Parc propose de faire un groupement de commande pour l'ensemble du Territoire.

Accepté à l'unanimité.

Fonds d'aide aux jeunes — Année 2018

Le maire propose de reconduire l'adhésion à cette aide proposée par le Département.

Accepté à l'unanimité.

Fonds Départemental Unique de Solidarité pour le logement — Année 2018

Fonds géré par le Département

Accepté à l'unanimité.

Déclassement chemins ruraux

Le maire explique que depuis plus de 10 ans le chemin de Piegros devait être déclassé car il s'arrête au pied d'une propriété mais ne fait plus la jonction avec La Bastide des Jourdans.

Le maire précise que le propriétaire souhaite le prendre en charge et l'entretenir.

L'usage actuel de ce chemin est autorisé aux chasseurs et propriétaires riverains.

Cette procédure de déclassement nécessite une enquête publique.

Le propriétaire ne fera pas entrave à l'utilisation du chemin par des piétons et chasseurs.

Le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le principe de déclassement de ce chemin et le lancement de la procédure.

Accepté à l'unanimité.

Informations diverses

- La Rue aux enfants. Participation des enfants, enseignants et bénévoles. Possibilité d'y associer plus opérations de sensibilisation à l'économie, à la protection de la nature.
- Le « Jour de la nuit » : opération à réaliser en octobre. Participation d'un représentant LPO pour la protection des oiseaux, notamment des chouettes. Christian Autard a rencontré l'APEG et le Directeur de l'école pour « Le Jour de la Nuit » afin d'y associer les enfants
- Prévoir le goudronnage du Chemin des Vignes et Chemin de l'Amandier
- Participation aux activités scolaires (classes découverte, piscine, TAP)
- Augmentation des effectifs scolaires à la rentrée 2018/2019 : 123 élèves
- Nouveau groupe scolaire : 15 jours de retard. Planchers : semaine prochaine. Cuisine équipée en très grande partie. Renouvellement de 30 bureaux cette année.
- Mistral Habitat : appels d'offres lancés
- Antenne de téléphonie : Branchement définitif prévu le jeudi 5 juillet. Le démontage de l'ancienne antenne est prévu.
- Le Syndicat mixte forestier est toujours à la disposition des gens pour des renseignements sur le débroussaillage. Réunion CCFF du 30 juin. Planning réalisé pour l'été 2018.
- Changement du véhicule CCFF pour 2019/2020, financement de 50% par la Région
- Mesdames Margailan et Sonnery lancent un message aux élus pour réaliser un apéritif d'été le 14 juillet pour avoir de l'aide
- Réunion publique prévue le 23 août ou le 30 août, à la majorité des élus présents le 30.
- Zonage du PLU en cours. Tracé réalisé par le bureau d'étude. Environ 2.5 à 3 ha entre « Gardevieille, Piternet et Barraban »